



Compte rendu

Conseil municipal de Mondrainville

Vendredi 11 octobre 2013

Convoqué le 27 septembre 2013, le Conseil Municipal de la commune de MONDRAINVILLE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LE GOFF, Maire.

Présents : Mmes GODIER, DUGUÉ, M. BUFFARD, adjoints, Mmes BIGOT, MARIE, FOULET, MM. BERTHELOT, LEMERAY conseillers

Absents excusés : MM. ADAMCZYK, OLLIVIER

Présentation du Plan local d'urbanisme de la commune voisine de Grainville-sur-Odon

Monsieur DOLIGEZ, du Cabinet AMENAGEO, présente le projet d'aménagement et développement durables du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Grainville-sur-Odon.

Ce projet consiste à organiser un bassin de vie commun à proximité du carrefour rue Saint-Denis / Rue des Hauts Vents / RD 675 A / A 84.

Ce projet d'espace d'activités et de services de proximité, situé sur la commune de Grainville-sur-Odon, a pour but de bénéficier aux habitants à la fois de Grainville-sur-Odon et de Mondrainville.

Après discussion, et afin de permettre aux Conseillers Municipaux de mûrir leur réflexion, le Maire propose de recueillir l'avis définitif visant à valider ce projet lors du prochain Conseil Municipal.

Réflexion sur la mise en conformité du PLU de la commune de Mondrainville avec le Scot de Caen Métropole

M. DOLIGEZ explique que la Commune a obligation de rendre ses documents d'urbanisme compatibles avec le Scot de Caen Métropole.

Afin de respecter cette exigence de mise en conformité, le Maire propose que la prescription de la révision du PLU de la Commune soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Contrat de maintenance des extincteurs

Après examen, le Conseil Municipal retient la proposition de la Société DESAUTEL, sur la base de 4,40 € HT pour la vérification d'un extincteur et autorise le Maire à signer le contrat de maintenance correspondant.

Élagage d'une haie Impasse des Cerisiers

Le Maire informe le Conseil Municipal du fait que, pour des raisons de sécurité et afin d'assurer un bon déroulement de la foire aux trouvailles, il a été contraint de faire élaguer par les employés municipaux une partie de haie débordant sur le trottoir.

Le propriétaire riverain étant défaillant, les frais seront remboursés à la Commune par l'UDAF (Service de Tutelles).

Borne de charge pour véhicules électriques

Didier BERTHELOT, Délégué Titulaire au Sdec présente le projet de déploiement sur le Calvados de bornes de charge pour véhicules électriques.

Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à l'enquête du Sdec pour l'installation d'une borne sur le territoire de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30